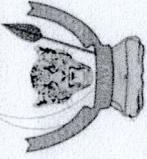


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 172/2024

A L'ATELIER D'ELECTRO MAINTENANCE INDUSTRIELLE (AEMI)

Après avoir reçu le contrat du marché n° SNEL/DAM/DDMM/MEQ/99005/2019, conclu avec la SNEL SA pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent vingt-deux mille deux cent quinze, quarante un centimes (USD 3 522 215,41) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-quatre mille six cent cinquante-cinq, cinquante un centimes (USD 24 655,51), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 02/09/2024.

Directeur Administratif et Financier



Mr. Camille KAYEMBA
Membre du Bureau d'Administration